



LEADER MONDIAL DE L'INFORMATION
SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Mes chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, dont l'article R22-10-29-1 du code du commerce, l'Assemblée Générale fait l'objet d'une retransmission audiovisuelle en direct dans son intégralité.

Pour pouvoir visionner la retransmission en direct de l'assemblée générale ordinaire d'Artmarket.com réunie le 15 septembre 2025 à partir de 17 heures au siège social de la société, il est impératif de vous pré-inscrire en complétant le formulaire mis à votre disposition, du 10 septembre 2025 au 11 septembre 2025 17 heures, à partir du lien suivant :

<https://serveur.serveur.com/artmarket/information-reglementee/2025/index.html>

Un justificatif d'identité ainsi que votre inscription en compte au deuxième jour précédent l'assemblée générale sont à joindre au formulaire de pré-inscription.

Le jour de l'assemblée générale d'Artmarket.com un lien vous sera envoyé par mail.

Thierry EHRMANN
PDG Artmarket.com